

Les Nécropoles d'Arles

Situées à l'extérieur de l'habitat, les nécropoles se fixaient et se développaient traditionnellement le long des voies. Cet usage, dont l'exemple le plus spectaculaire est sans doute la nécropole de la Voie des Tombeaux à Pompéï, semble remonter à des pratiques anciennes.

Pour Arles, nous possédons bien peu de renseignements sur l'emplacement de la ou des nécropoles pré-césariennes. Les premières traces en avaient été découvertes en 1967 dans la rue du Président Wilson : des urnes cinéraires et quelques tessons pouvaient remonter au I^{er} siècle avant J.-C.

Un sondage récent effectué une vingtaine de mètres plus à l'ouest a confirmé largement la présence d'une nécropole dans cette zone. L'examen de la stratigraphie et le mobilier reconnu permettent désormais de proposer pour sa datation le premier quart du I^{er} siècle avant J.-C.

L'exiguïté de la fouille ne laisse malheureusement pas deviner l'étendue de la zone cémétériale ni le lien existant entre l'habitat protohistorique situé au sommet et sur les flancs de la butte calcaire de l'Hauture et la nécropole, distante de 400 mètres environ. De la même manière, aucun élément ne permet de comprendre encore comment se fait le passage entre l'abandon du cimetière et l'installation du quadrillage colonial.

Pour les périodes historiques, la topographie des nécropoles arlésiennes est mieux connue, bien que de nombreuses questions restent en suspens. En effet, la majorité des renseignements provient des découvertes fortuites signalées parfois dès le XVI^e siècle, et des observations faites (la plupart du temps sans enregistrement scientifique) lors des destructions sévères qui, du XIX^e au XX^e siècle surtout, affectent le pourtour de la ville.

Ces indications anciennes, remarquablement regroupées dans la *Forma Orbis Romani* publiée par Fernand Benoît en 1936, permettent de situer approximativement les nécropoles de la ville. La description du mobilier découvert est importante car les objets sont quelquefois significatifs d'un rite funéraire et donc d'une période.

En effet, l'incinération est le mode funéraire le plus utilisé pendant le Haut-Empire ; les urnes cinéraires, qu'elles soient en verre, en pierre ou en céramique, l'abondance des offrandes, les cippes caractérisent bien souvent les pratiques d'avant le milieu du second siècle après J.-C.

A partir de cette période, l'incinération est remplacée petit à petit par l'inhumation, sans doute à cause de l'influence des religions orientales.

Les familles les plus riches prennent l'habitude de placer le corps des défunts dans des sarcophages de calcaire puis dans des sarcophages de marbre richement décorés.

Les familles pauvres enterrent comme elles le peuvent, en coffre de bois (les traces des clous et les planches du cercueil sont souvent visibles), mais aussi dans des fosses en pleine terre. Le corps peut être protégé par un coffrage maçonné, par des tuiles disposées en bâtière comme une toiture, ou même par des matériaux divers le plus souvent récupérés : fragments de marbre ou dalles d'un habitat proche, amphores découpées pour servir de sépulture à des enfants, etc.

Il est bien plus difficile, par contre, de déterminer les espaces réservés aux païens ou aux chrétiens : l'anonymat des tombes pauvres, le mélange de symboles sur le même sarcophage, la proximité de sarcophages à décors chrétiens et païens (comme celui de la Chasse, à Trinquetaille, motif païen qui se trouvait associé à deux sarcophages indiscutablement chrétiens, dans le même mausolée), rendent presque impossibles les études visant à diviser l'espace en fonction des religions.

M. Paul-Albert Février dit fort justement que : « Ce n'est que par un abus de langage que l'on parle parfois de nécropoles chrétiennes ou paléo-chrétiennes à propos de nécropoles tardives. Il est certes possible que les communautés chrétiennes aient possédé des terrains propres ou que des familles chrétiennes aient eu leurs enclos ; mais l'archéologie ne permet pas de faire le tri entre païens et chrétiens, sinon en quelques cas ». (Catalogue de l'exposition *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale*, p. 75).

Dans le faubourg de Trinquetaille, ce sont les deux voies principales qui fixent la nécropole. Des concentrations ont été signalées dans le quartier de la Pointe, le long de la voie Domitienne qui se dirige vers Fourques et le Languedoc : 40 urnes avec offrandes en 1819, urnes en verre, au XVII^e siècle, inscriptions des premiers siècles, sarcophages gisant sur les berges ou parfois même dans le Rhône... Tout récemment, la superbe table de bronze de l'édile A. Pompeius, datable du I^{er} siècle de notre ère, a été mise au jour fortuitement dans le secteur, prouvant s'il en était besoin la richesse de cette zone.

Plus au sud, près de la voie dite de la Triquette, un « cimetière païen » est signalé lors des travaux de la gare maritime. Vers l'ouest, des tombes et sarcophages tardifs sont repérés à une cinquantaine de mètres au sud de la chapelle Saint-Genes. La construction d'immeubles au lieu dit « Les Cèdres Bleus », toujours au sud de la chapelle, confirmera largement la concentration extrême de tombes tardives qui avait été observée jadis.

Les fouilles et observations récentes ont montré que cette seconde nécropole restait limitée à une bande située le long du Rhône. Des sondages effectués à peu de distance au nord de la chapelle et dans le carrefour du Vittier n'ont pas révélé une seule tombe. En revanche, la découverte en janvier 1974 des trois sarcophages en marbre des Papeteries a été faite toujours le long du fleuve, mais très à l'ouest, à près de 2 kilomètres de la Pointe. La densité des sarcophages et des sépultures modestes, la présence de plusieurs mausolées ou structures funéraires montre bien que la découverte est située au cœur d'un ensemble d'époque tardive, et non sur les franges de la grande nécropole reconnue autour de la chapelle Saint-Genes.

De l'autre côté du fleuve, la fouille de la nécropole du cirque, appelée aussi cimetière du Plan du Bourg, a nettement montré qu'un espace relativement réduit était occupé en continu depuis le premier siècle après J.-C. jusqu'au V^e siècle, voire même au haut Moyen Âge. Les mausolées, les urnes à incinération et les tombes appartenant à ces périodes se succèdent sur tout le site, les réutilisations de cuves sont fréquentes.

L'ensemble est assez bien limité et occupe tout le flanc sud du cirque, depuis l'écluse jusqu'à l'actuelle déviation de la R.N. 113. Une extension méridionale n'est pas envisageable en raison des marécages ; vers le fleuve, les fouilles ont livré quelques rares sépultures et cuves de sarcophages en calcaire, largement espacées.

A l'est du bassin d'évolution, rien n'a été signalé à ce jour, tant dans la *Forma Orbis Romani* qu'au cours des travaux d'aménagement récents.

Aux Alyscamps, les découvertes, fort nombreuses, permettent d'entrevoir grossièrement l'étendue de la nécropole. Coincée entre les murs de la ville qu'elle ne pouvait franchir et les marais au sud et à l'est, la cité des morts occupait une bande de terrain allant depuis la colline du Mouleyrès jusqu'au pied des remparts, depuis la route de Marseille jusqu'à Saint-Genes des Alyscamps, devenu par la suite Saint-Honorat.

L'extension vers l'ouest est peut-être mieux perçue depuis les fouilles du Jardin d'Hiver, où des sépultures tardives avaient été observées. La fluidité de l'occupation suggère cependant nettement une limite extrême de la nécropole.

L'imprécision des données, non documentées le plus souvent, si elle peut nous apporter quelques indications topographiques, ne permet cependant pas de comprendre l'évolution de l'espace. Seules, les fouilles de Rochefleur, au centre de la nécropole, montrent curieusement que certaines portions du cimetière occupé dès le I^{er} siècle ont été ensuite abandonnées, parfois sur une longue période puisque des urnes à incinération sont directement recouvertes par des sarcophages tardifs, sur un terrain limité, il est vrai.

Il est donc bien difficile de se faire une idée de la configuration des nécropoles arlésiennes. Seule une étude fine pourra faire comprendre pourquoi, par exemple, en plein coeur des Alyscamps, des zones sont abandonnées pendant trois siècles alors qu'au même moment, dans le Jardin d'Hiver, on réutilise l'espace laissé libre par la destruction d'un habitat.

Tout au plus, peut-on dire que les premiers cimetières s'implantent autour des voies, à la Pointe et au sud-ouest de l'habitat au moins pour Trinquetaille, au Plan du Bourg, le long de la voie de Marseille et peut-être le long de la voie d'Ernaginum au nord de la ville, pour Arles.

A partir de ces noyaux, les nécropoles vont vraisemblablement s'agrandir rapidement en raison de l'accroissement de la population et de l'adoption de l'inhumation.

Certes, la ville est encadrée sur les deux rives du fleuve par ses nécropoles, mais il est bien délicat de dire, comme cela a pu être suggéré parfois, que les sépultures finirent par former un anneau entourant la ville sans solution de continuité. Il semble plutôt que, même pour les périodes tardives où la ceinture a dû être logiquement la plus grande, l'espace se soit divisé en zones denses alternant avec des champs, des jachères, parfois même des habitats.

Ces foyers de concentration extrême et leurs franges de plus en plus diluées pouvaient être justifiés par le manque d'espace, comme cela semble être le cas pour le Plan du Bourg coincé entre le fleuve, les marais, le cirque, ou par le désir de se rapprocher d'un édifice ou d'une tombe vénérée (inhumation *ad sanctos* dans ce cas).

Texte de Claude Sintès, extrait de « **Du nouveau sur l'Arles antique** », Ville d'Arles, 1987.